



Unédic

Présentation Investisseurs

Novembre 2011





En synthèse

- L'Unédic est l'organisme gestionnaire de l'Assurance chômage en France :
 - La loi confie aux partenaires sociaux (patronat et syndicats salariés) la gestion du Régime obligatoire d'Assurance chômage
 - Ce régime est piloté par l'Unédic, association loi 1901 créée en 1958 par les partenaires sociaux

- Principales informations financières :
 - L'Unédic est notée AAA Moody's et Fitch et AA+ par Standard & Poor's
 - Pondération du risque de 0% (Bâle II), et éligible BCE
 - La dette de l'Unédic est incorporée à celle de l'État français (critère de Maastricht)
 - L'Unédic verse chaque année environ 28 milliards d'euros d'allocations d'assurance chômage





Table des matières

Statut et Gouvernance

Mission et Organisation

Situation financière

Présence sur les marchés





L'Unédic est l'organisme gestionnaire de l'Assurance Chômage en France

- La loi confie aux partenaires sociaux (patronat et syndicat) la gestion du Régime obligatoire d'Assurance chômage
- Ce régime est piloté par l'Unédic, association loi 1901 créée en 1958 par les partenaires sociaux
- La contribution financière au Régime d'assurance chômage est obligatoire pour la majeure partie des employeurs et salariés du secteur privé
- En 2011, le Régime d'Assurance chômage couvrait 16,5 des 26 millions d'actifs en France. Les fonctionnaires, les professions libérales et les mandataires sociaux sont exclus du régime





L'Unédic assure sa mission en lien étroit avec l'État

- L'Unédic évolue dans un cadre strictement réglementé :
 - La convention d'Assurance Chômage élaborée par les Partenaires Sociaux reçoit l'agrément de l'État
 - Le Code du Travail dispose que le Régime d'Assurance chômage est obligatoire

- Bien que structure de droit privé, l'Unédic bénéficie d'un fort soutien de l'État :
 - Le Code du Travail stipule que l'État garantit la continuité du dispositif d'Assurance chômage



Le Conseil d'Administration et le Bureau sont les deux organes de gouvernance de l'Unédic

- L'Unédic est un organisme paritaire. Son conseil d'administration est composé :
 - De représentants des trois principales organisations d'employeurs : Medef, CGPME, UPA
 - De représentants des cinq principaux syndicats de salariés : CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO
- Les sièges y sont répartis en proportions égales entre représentants des employeurs et des salariés
- Le Conseil d'Administration dispose des pouvoirs les plus étendus. En particulier, il approuve les comptes de l'exercice écoulé et autorise le lancement d'emprunts
- Le bureau de l'Unédic, choisi au sein du conseil d'administration, se réunit régulièrement pour assurer le bon fonctionnement de l'Unédic
- L'État est représenté aux instances de gouvernance de l'Unédic par un Contrôleur Général Économique et Financier (CGEF)





Table des matières

Mission et Organisation

Statut et Gouvernance

Situation financière

Présence sur les marchés





L'Unédic occupe une place stratégique au sein du Service Public pour l'Emploi

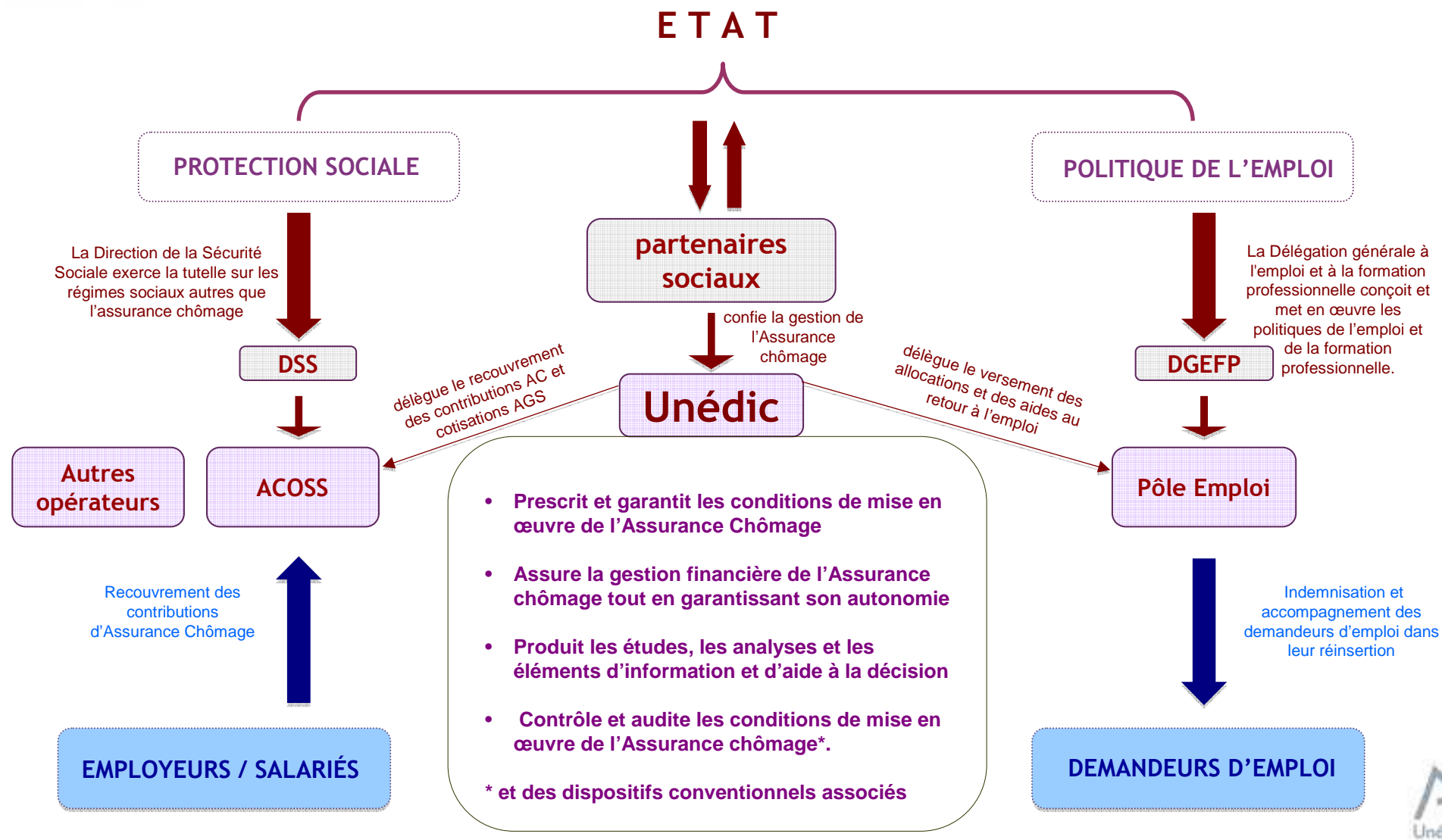




Table des matières

Situation Financière

Statut et Gouvernance

Mission et Organisation

Présence sur les marchés





La situation financière de l'Unédic est étroitement liée à l'évolution de la conjoncture macro-économique

- La situation financière de l'Unédic est soumise aux cycles conjoncturels :
 - La situation économique actuelle et la hausse du chômage en France fragilisent l'équilibre financier de l'Unédic, sous le double effet d'une hausse de ses dépenses et d'un ralentissement de la progression de ses recettes
 - Ainsi, après trois exercices bénéficiaires, l'Unédic, comptabilise de nouveau un déficit à compter de 2009 :

Années	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Endettement net (Mds €)	9.7	4.7	5.6	8.5	11*	15.4*

* 2011 estimation, 2012 prévisions

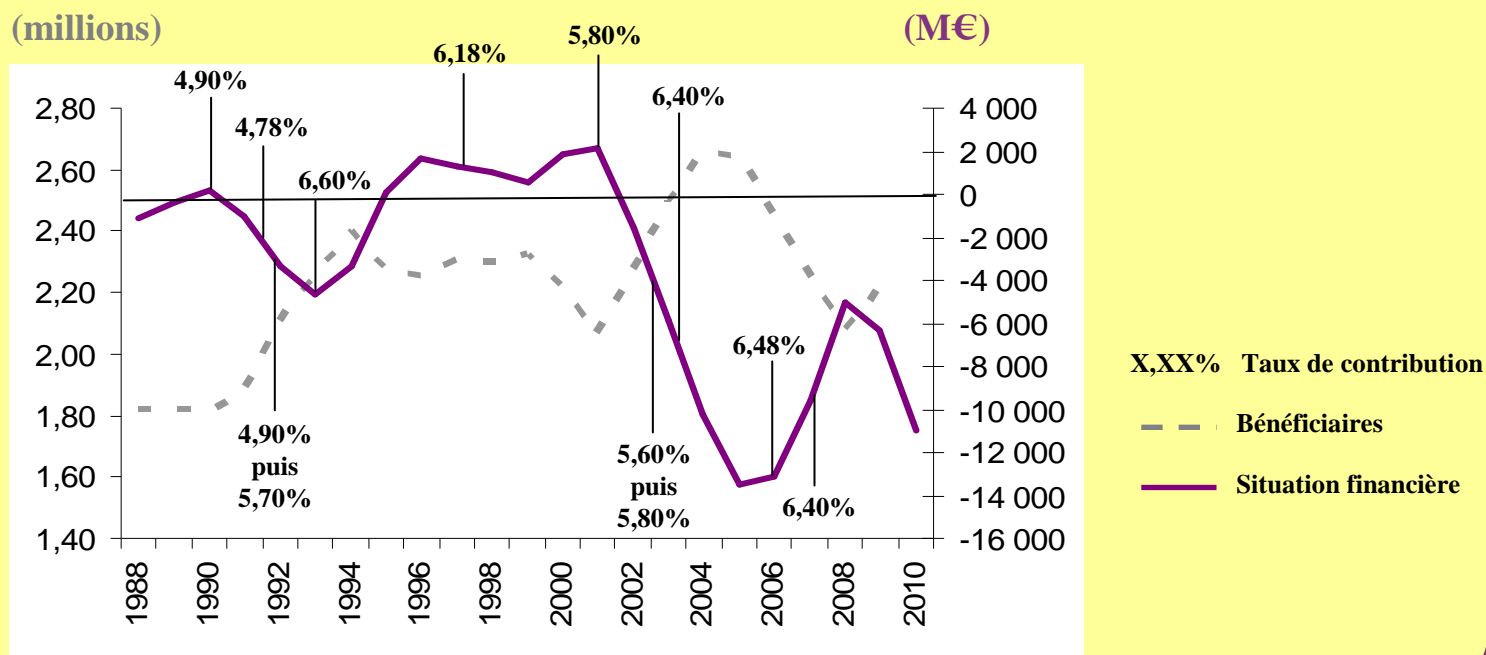
- L'Unédic apporte un soin particulier à l'élaboration de ses prévisions financières:
 - Elles sont régulièrement actualisées
 - Elles alimentent directement les décisions de gestion de l'Unédic





La situation financière de l'Unédic fait l'objet d'un suivi rigoureux de la part des Partenaires Sociaux

- L'équilibre du régime repose sur 2 principales variables d'ajustement:
 - Le taux de contribution d'Assurance Chômage
 - Le niveau des allocations versées aux demandeurs d'emploi





L'Unédic a mis en place une politique rigoureuse de gestion de sa liquidité

- Recours aux marchés financiers pour optimiser le coût de sa dette et la gestion de son risque de taux
 - Programme EMTN
 - Programme de Billets de Trésorerie

- Gestion active du programme de billets de trésorerie
 - Fixation d'un objectif de duration et gestion active des échéances
 - Mise en place de lignes de back up
 - Objectif de gestion visant à garantir 2 mois de liquidité en cas de dislocation des marchés

- Gestion des risques
 - Pas de risque de change
 - Risque de taux d'intérêt contrôlé
 - Analyse régulière du risque de contrepartie



Table des matières

Statut et Gouvernance

Mission et Organisation

Situation Financière

Présence sur les marchés





Le programme de financement de l'Unédic poursuit un double objectif

- Assurer le financement des besoins du Régime d'Assurance chômage
- Optimiser le coût de la dette



L'Unédic a mis en place les instruments financiers permettant de répondre à ses besoins de financement

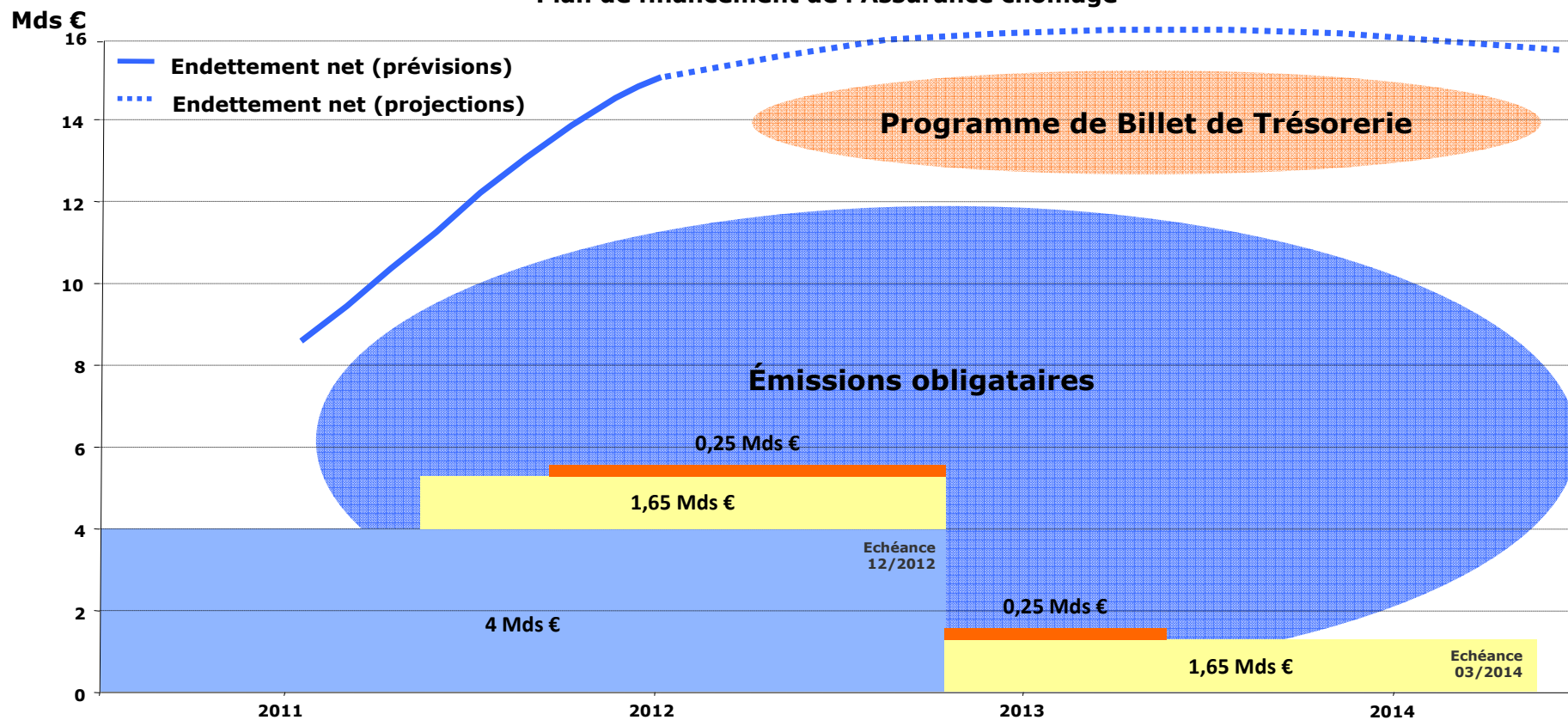
Programme EMTN

- 14 Mds €
- Destiné aux investisseurs institutionnels
- Conditions d'émission proche de celle de l'État
- Taux fixe

Programme de billets de trésorerie

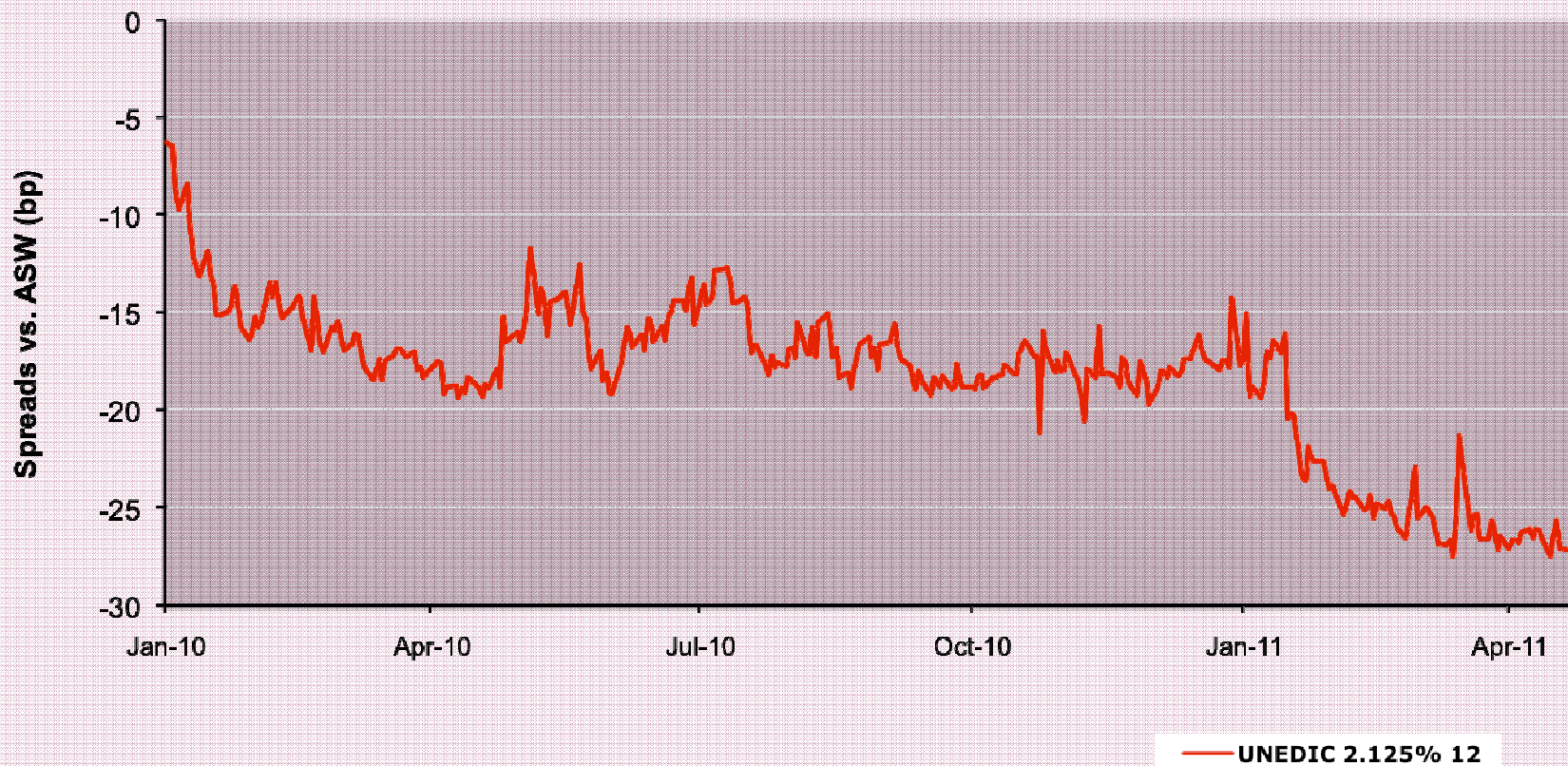
- 12 Mds €
- Gestion active

Plan de financement de l'Assurance chômage





Performance de la souche Unédic 4 mds € 2.125% échéance Dec-2012 (émise en 2009)





Garantie explicite de l'État

- Certaines dispositions du Code Monétaire et Financier peuvent se révéler contraignantes pour les associations émettrices d'obligations (art.L213-15)
- Les dispositions légales (Loi de Finances Rectificatives du 30/12/2004, art. 107) stipulent qu'une garantie d'État permet de s'affranchir de ces contraintes
- L'Unédic, dans l'attente d'une modification du Code Monétaire et Financier a sollicité et obtenu la garantie explicite du Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie
- Les émissions obligataires de l'Unédic pour 2012 bénéficient de la garantie explicite de l'État français



La garantie autonome à première demande inconditionnelle et irrévocable de l'Etat est accordée aux obligations en euros émises en 2012 par l'Unédic en application des décisions de son conseil d'administration. La garantie porte sur un encours maximum en principal de sept milliards d'euros auquel s'ajoutent tous intérêts et frais y afférents.



Arrêté du 7 février 2012 accordant la garantie de l'Etat aux emprunts obligataires émis par l'Unédic en 2012

- Unédic est la seule organisation de service publique bénéficiant d'une garantie explicite





Programme d'émission pour 2012

- L'Unédic a prévu d'émettre jusqu'à 7 Mds € sur l'année 2012
- L'émetteur « stand-alone » est respectivement noté AAA, Aaa et AA+ par les agences de notation Fitch Rating, Moody's et Standard & Poor's. Les émissions se feront dans le cadre d'un programme EMTN lui-même noté (AAA, Aaa, AA+).





L'Unédic est notée AAA par Moody's Investors Service et Fitch Ratings et AA+ par Standard & Poor's

STANDARD & POOR'S

" [...] During its more than four decades of existence, Unédic has never experienced a loss of investor confidence in its credit quality.

"

Fitch Ratings

" The ratings on Unédic reflect its mission as the sole manager of the French unemployment insurance system, its close supervision by the state and its prudent financial management.

"



Moody's Investors Service

" [...] the base credit assessment is also underpinned by the high level of comfort provided by Unedic's special status and its strictly regulated institutional framework.

"





Pour plus d'informations, merci de nous contacter ou de visiter notre site internet



Unedic
4 rue Traversière
75 012 Paris
France

Phone : +33 1 44 87 64 00
Fax : +33 1 46 28 04 71

www.unedic.org

Relations investisseurs :

Philippe Eberschweiler,
Directeur Trésorerie & Financements
Email : investors@unedic.fr
Phone : +33 1 44 87 64 47

Pour plus d'informations,
visitez www.unedic.org





Disclaimer

This document is a draft for discussion purposes only, it is highly confidential and proprietary and should not be transmitted to any person other than its original addressee(s) without the prior written consent of Unédic. Prices and margin are meant to be indicative only and are subject to change at any time depending on market conditions. Unédic cannot be held responsible for any financial loss or other consequences of the implementation of the transactions described in this document. The French Autorité des Marchés financiers granted its visa under number 12-060 dated 13 February 2012 with respect to a base prospectus (hereinafter referred to as the “Base Prospectus”) which details this operation. The Base Prospectus is available at no cost at Unédic registered office, 4, rue de Traversière, 75012 Paris, France and on its website www.unedic.org. You are invited to report to the section “risks” of the Base Prospectus before taking a decision with respect to the implementation of the transactions described in this document or in the Base Prospectus. Should you so require, you should contact your financial, legal or tax advisor, or any other specialist, in order to confirm that any decision taken is consistent with your personal financial situation.

Ce document est la présentation d'une opération à des fins de discussion, ce document est confidentiel et les informations qu'il contient sont la propriété de l'Unédic et ne saurait être transmis à quiconque sans l'accord préalable et écrit de l'Unédic. Les informations de prix et/ou de marges sont indicatifs et sont susceptibles d'évolution à tout moment, notamment en fonction des conditions de marché. L'Unédic ne saurait être tenue responsable des conséquences d'une quelconque décision prise au regard des éléments d'une transaction décrite dans le présent document. L'Autorité des Marchés financiers a apposé le visa n° 12-060 en date du 13 février 2012 sur un prospectus de base (ci-après le « Prospectus de Base ») présentant cette opération. Le Prospectus de Base est disponible sans frais au siège de l'Unédic, 4, rue Traversière, 75012 Paris et sur le site internet www.unedic.org. Vous êtes invité à lire la rubrique « facteurs de risques » du Prospectus de Base avant toute décision prise au regard des éléments d'une transaction décrite dans le présent document ou dans le Prospectus de Base. En tout état de cause, il vous appartient de requérir, si nécessaire, les avis internes et / ou externe de la part de juristes, fiscalistes ou analystes financier pour vérifier de l'adéquation de cette transaction avec les objectifs et contraintes de votre groupe.

